

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25560107200051	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE 56

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BUDGET PRODUCTION (3)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 847 428,19	0,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	660 000,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 507 428,19
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 507 428,19	13 507 428,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-59 524,18	-317 882,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 588 023,46	2 104 510,66
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 741 870,62
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 528 499,28	3 528 499,28

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 035 927,47	17 035 927,47
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 580 000,00	0,00	302 500,00	302 500,00	3 882 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	532 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	32 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 110 000,00	0,00	336 500,00	336 500,00	4 446 500,00
66	Charges financières	900 000,00	660 000,00	50 000,00	50 000,00	1 610 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	3 650 000,00	3 650 000,00	3 680 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	220 000,00	0,00	500 928,19	500 928,19	720 928,19
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 260 000,00	660 000,00	11 537 428,19	11 537 428,19	17 457 428,19
023	Virement à la section d'investissement (6)	985 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	2 295 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 800 000,00	0,00	0,00	0,00	2 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 785 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	5 095 000,00
TOTAL		9 045 000,00	660 000,00	12 847 428,19	12 847 428,19	22 552 428,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 552 428,19
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 945 000,00	0,00	0,00	0,00	7 945 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 945 000,00	0,00	0,00	0,00	7 945 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 945 000,00	0,00	0,00	0,00	7 945 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
TOTAL		9 045 000,00	0,00	0,00	0,00	9 045 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 507 428,19
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 552 428,19
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 995 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	680 000,00	247 447,54	0,00	0,00	927 447,54
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	41 856,19	0,00	0,00	91 856,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 140 000,00	2 368 719,73	-67 000,00	-67 000,00	12 441 719,73
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 870 000,00	2 658 023,46	-67 000,00	-67 000,00	13 461 023,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 685 000,00	930 000,00	0,00	0,00	3 615 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00		7 475,82	7 475,82	357 475,82
	Total des dépenses financières	3 085 000,00	930 000,00	7 475,82	7 475,82	4 022 475,82
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 955 000,00	3 588 023,46	-59 524,18	-59 524,18	17 483 499,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		0,00	0,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
	TOTAL	15 455 000,00	3 588 023,46	-59 524,18	-59 524,18	18 983 499,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 983 499,28
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	2 104 510,66	362 068,00	362 068,00	3 866 578,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 070 000,00	0,00	-1 989 950,00	-1 989 950,00	7 080 050,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
	Total des recettes d'équipement	10 820 000,00	2 104 510,66	-1 627 882,00	-1 627 882,00	11 296 628,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
	Total des recettes financières	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 270 000,00	2 104 510,66	-1 627 882,00	-1 627 882,00	11 746 628,66
021	Virement de la section d'exploitation (4)	985 000,00		1 310 000,00	1 310 000,00	2 295 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 800 000,00		0,00	0,00	2 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 185 000,00		1 310 000,00	1 310 000,00	5 495 000,00
	TOTAL	15 455 000,00	2 104 510,66	-317 882,00	-317 882,00	17 241 628,66

+

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BS - 2015

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 741 870,62
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 983 499,28

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 995 000,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	302 500,00		302 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000,00		32 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	710 000,00	0,00	710 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 650 000,00	0,00	3 650 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	500 928,19		500 928,19
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 310 000,00	1 310 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		12 197 428,19	1 310 000,00	13 507 428,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 507 428,19
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	930 000,00	0,00	930 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	247 447,54	0,00	247 447,54
21	Immobilisations corporelles (6)	41 856,19	0,00	41 856,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 301 719,73	0,00	2 301 719,73
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 475,82		7 475,82
Dépenses d'investissement – Total		3 528 499,28	0,00	3 528 499,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 528 499,28
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 507 428,19
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 507 428,19
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 466 578,66	0,00	2 466 578,66
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-1 989 950,00	0,00	-1 989 950,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 310 000,00	1 310 000,00
Recettes d'investissement – Total		476 628,66	1 310 000,00	1 786 628,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 741 870,62
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 528 499,28
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 580 000,00	302 500,00	302 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	105 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	140 000,00	70 000,00	70 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	40 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	2 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	2 600 000,00	200 000,00	200 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	20 000,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	55 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	80 000,00	0,00	0,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	65 000,00	0,00	0,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	75 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	300 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00	32 000,00	32 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	500 000,00	32 000,00	32 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 110 000,00	336 500,00	336 500,00
66	Charges financières (b) (8)	900 000,00	50 000,00	50 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	167 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	733 000,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	85 000,00	85 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	3 565 000,00	3 565 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	220 000,00	500 928,19	500 928,19
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 260 000,00	11 537 428,19	11 537 428,19

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BS - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	985 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	2 800 000,00	0,00	0,00
673	<i>Titres annulés (sur exercices antérieurs</i>	0,00	0,00	0,00
675	<i>Valeur comptable éléments d'actif cédés</i>	0,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	2 800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 785 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 785 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 045 000,00	12 847 428,19	12 847 428,19

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			660 000,00
-----------------------------------	--	--	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			13 507 428,19
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 945 000,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	7 915 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	30 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 945 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 945 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 100 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 100 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 045 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 507 428,19
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 507 428,19
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	680 000,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	110 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	50 000,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	520 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
21711	Terrains nus (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 140 000,00	-67 000,00	-67 000,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 510 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	-67 000,00	-67 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 180 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 870 000,00	-67 000,00	-67 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 685 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	235 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 750 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	50 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00	7 475,82	7 475,82
Total des dépenses financières		3 085 000,00	7 475,82	7 475,82
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 955 000,00	-59 524,18	-59 524,18
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 100 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 100 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 100 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	400 000,00	0,00	0,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BS - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		<i>1 500 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 455 000,00	-59 524,18	-59 524,18

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 588 023,46
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 528 499,28
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	362 068,00	362 068,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	346 068,00	346 068,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 400 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	16 000,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 070 000,00	-1 989 950,00	-1 989 950,00
1641	Emprunts en euros	5 945 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	3 125 000,00	-1 989 950,00	-1 989 950,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 820 000,00	-1 627 882,00	-1 627 882,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	450 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	450 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		450 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 270 000,00	-1 627 882,00	-1 627 882,00
021	Virement de la section d'exploitation	985 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 800 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 800 000,00	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BS - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 785 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	400 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 185 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 455 000,00	-317 882,00	-317 882,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	2 104 510,66
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 741 870,62
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 528 499,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 600 000,00									
1 000 000 37 913 CA	C.R.C.A.				5 000 000,00	R	Euribor 3 mois+1.35%	0,000	1,607		T			C-1
159 30 829 - 805	C.R.C.A.				3 000 000,00	F		0,000	4,170		T			A-1
159 30 829 - 809	C.R.C.A.				600 000,00	F		0,000	3,790		T			A-1
22 522 58	CAISSE D EPARGNE				1 500 000,00	F		0,000	3,730		T			A-1
MPH 502 782 EUR 001	SFIL - CAISSE FINANCIERE LOCAL				500 000,00	V		0,000	4,710		T			A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					5 609 964,50									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					5 609 964,50									
100303901	AELB				2 655 450,00	F		0,000	0,000		A			A-1
100407701	AELB				906 514,50	F		0,000	0,000		A			A-1
100442302	AELB				2 048 000,00	F		0,000	0,000		A			A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BS - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 209 964,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 055 127,79					698 658,61	158 824,21	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 055 127,79					698 658,61	158 824,21	0,00	0,00
1 000 000 37 913 CA		0,00	C-1	4 750 000,01	0,00	R	Euribor 3 mois+1.35%	0,000	333 333,32	71 946,26	0,00	0,00
159 30 829 - 805		0,00	A-1	1 619 709,13	0,00	F		0,000	156 770,77	65 111,55	0,00	0,00
159 30 829 - 809		0,00	A-1	238 675,44	0,00	F		0,000	44 203,22	8 422,50	0,00	0,00
22 522 58		0,00	A-1	399 280,35	0,00	F		0,000	117 765,14	13 258,66	0,00	0,00
MPH 502 782 EUR 001		0,00	A-1	47 462,86	0,00	V		0,000	46 586,16	85,24	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		5 415 849,43					196 967,63	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		5 415 849,43					196 967,63	0,00	0,00	0,00
100303901		0,00	A-1	2 655 450,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
100407701		0,00	A-1	797 732,76	0,00	F		0,000	60 434,30	0,00	0,00	0,00
100442302		0,00	A-1	1 962 666,67	0,00	F		0,000	136 533,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BS - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		12 470 977,22					895 626,24	158 824,21	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
1 000 000 37 913 CA	C.R.C.A.	5 000 000,00	4 750 000,01	1	15,00				0,00		0,000	71 946,26	0,00	37,85
TOTAL (C)		5 000 000,00	4 750 000,01						0,00			71 946,26	0,00	37,85
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 000 000,00	4 750 000,01						0,00			71 946,26	0,00	37,85

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	62,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 799 377,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	37,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 750 000,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
BAUD - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	159 888,93	15 191,66	80 458,21
BVO - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	2 574 178,90	183 244,14	1 840 965,73
CARENTOIR - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	387 127,41	51 582,30	177 005,66
CCBI - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	657 971,26	50 306,67	445 323,02
ELLE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	171 310,52	22 396,24	90 615,03
GOURIN - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	17 247,80	996,13	13 451,35
GUEMENE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	178 858,10	12 617,44	120 241,01
GUER - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	1 038 851,42	80 868,21	731 384,97
GUISCRIF - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	13 462,52	788,93	8 193,44
LA ROCHE BERNARD - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	57 055,35	4 421,96	10 561,05
LOCMINE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	30 182,88	2 954,77	20 515,84
MISE A DISPOSITION ELVEN	633 576,02	38 882,47	517 034,79
MISE A DISPOSITION GRAND CHAMP	364 705,40	40 090,56	245 323,60
MISE A DISPOSITION MAURON	256 736,47	25 834,89	182 665,80
MISE A DISPOSITION PLOERMEL	3 520 063,82	251 252,53	2 526 165,87
MISE A DISPOSITION QUESTEMBERT	51 398,69	5 255,65	36 227,26
MISE A DISPOSITION RHUYS	2 709 160,85	115 000,00	2 351 809,79
MISE A DISPOSITION ROUDOUALLEC	90 633,07	7 217,21	69 621,20
MISE A DISPOSITION ST AVE	840 733,59	61 231,04	628 875,79
MISE A DISPOSITION TRINITE PORHOET	707 014,45	54 591,45	547 197,39
MISE A DISPOSITION VANNES OUEST	545 856,78	84 088,98	272 240,03
MOUSTOIR-REMUNGOL - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	151 946,33	8 570,53	116 140,73
MUZILLAC - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	897 672,55	117 324,55	488 406,56
REGUINY-RADENAC - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	3 716,53	325,60	2 363,34
ROC ST ANDRE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	131 300,12	7 867,87	98 983,25
SERENT - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	81 058,44	7 733,99	34 666,10
ST JACUT LES PINS - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	377 492,27	27 150,41	269 977,42
ST JEAN BREVELAY - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	116 666,04	9 182,29	81 043,08

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 96

Nombre de membres présents : 54

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2015

Présenté par (1) Michel JEANNOT, Vice-Président,

A VANNES CEDEX le 27/03/2015

(1) Michel JEANNOT, Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A VANNES, le 27/03/2015

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADELYS Joseph	
ADRIAN Daniel	
ALLIX Yves	
BEAUHAIRE Raymond	
BELLER Christophe	
BENOIT Michel	
BERTHO Jean-Paul	
BERTHOLOM Denis	
BLANCHE Philippe	
BODIGUEL Charles	
BONNEMAINS Jean-Loïc	
BOURJOT Pierre	
BRABANT Hugues	
BUOT Alain	
CAMUS Patrick	
CAREL Gilles	
CHENAIS Stéphane	
CHOBERT Patrick	
COJAN Olivier	
COURTEL Renée	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COWET Vincent	
DANET Bernard	
DASCIER René	
DE GIVRE Ghislaine	
DEBLIQUY Jean-Claude	
DELHAYE Bernard	
DONARD Georges	
EMERAUD Robert	
FEVRIER Nathalie	
GALLO Anne	
GANIVET Laurent	
GASTINE Roland	
GRASLAND Eugène	
GREFFION Alain	
GUERY Marie-Madeleine	
GUIGUEN Maryannick	
GUIHARD Alain	
HALLIER Jean	
HOUEIX Raymond	
HUET Daniel	
JAFFRE André	
JAHIER Joël	
JAOUEN Armand	
JEANNOT Michel	
JEHANNET Daniel	
JOUBIOUX Christiane	
JUTEL Marcel	
KERGUERIS Aimé	
LAMEUL Patrice	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LAUDRIN Raymond	
LAUNAY Alain	
LE BORGNE Bruno	
LE BORGNE Lucien	
LE BRETON Bernard	
LE BRIS Claude-Albert	
LE DENMAT Pierre	
LE FUR Jean-Pierre	
LE GALLO Joseph	
LE GARS Frédéric	
LE GLOAHEC Hervé	
LE HIR Yannick	
LE LAN Ange	
LE LEANNEC Pierre	
LE MEUT Joseph	
LE MOIGNO Noël	
LE MOUEL Pierre-Yves	
LE MOULLEC René	
LE NINIVEN Dominique	
LE PONNER Sylviane	
LE RAY Philippe	
LE SOLLIEC David	
LE TARNEC Jean-Luc	
MAHEO Jean-Yves	
MAILLET PASCAL	
MARCHAL Alain	
METAYER Nicolas	
MORICE René	
MOUHAOU François-Denis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MOUNIER Francis	
NICOLAS Chantal	
NOGET Philippe	
OUVRARD Edouard	
PERIES Jean-Philippe	
PERRION Gilbert	
PLAT Dominique	
QUESTEL Yves	
RIBOUCHON Henri	
RIVAL Guy	
RIVOAL Jean-Pierre	
ROLLIN Yves	
ROUSSEL Jean-Luc	
ROYER Christophe	
SAINT JALMES Yves	
TABART Hervé	
VALLEIN Franck	
VIDELO Jean-Jacques	

Certifié exécutoire par (1) Michel JEANNOT, Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE COMITE SYNDICAL.